

# Fontaines & vous Saint-Martin

Le magazine municipal de la commune de Fontaines Saint-Martin

[fontaines-saint-martin.fr](http://fontaines-saint-martin.fr)



37  
MAI  
JUIN  
2025

Commune de  
**FONTAINES**  
Saint-Martin

## Vie municipale

Groupe scolaire :  
Les travaux ont démarré

## Dossier

Un budget  
sécurisé

## Portrait

Zoom sur l'association  
de chasse



## BHNS : le projet avance bien !

Le Val de Saône se prépare à accueillir la ligne de bus à haut niveau de service Trévoux-Lyon, maillon du Service express régional métropolitain. Ce grand projet piloté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes entend offrir une alternative à la voiture et faciliter la mobilité tout en préservant la qualité de vie des habitants. Cette liaison sans correspondance de 28 km, fréquente et rapide entre Trévoux et Lyon, desservira 16 communes (18 stations) dont Fontaines-sur-Saône et Rochetaillée-sur-Saône. Après les études techniques, les interventions de terrain préparatoires à l'aménagement de la ligne sont lancées. Sa mise en service est prévue pour 2029.

# Vie municipale en bref

## Un nouveau médecin recherché pour Fontaines Saint-Martin

Les professionnels de santé de Fontaines Saint-Martin ont créé en 2024 l'association Espace Santé Martinois. Objectif : mettre en place une maison de santé pluriprofessionnelle et monter des projets communs autour de la prévention et de l'accès aux soins pour les Saint-martinois. Cette dynamique locale est impulsée par les deux médecins généralistes de la commune, les trois infirmières libérales, le cabinet de kinésithérapie, une chirurgienne-dentiste du pôle médical et les pharmaciens de la commune. Un cabinet s'étant libéré dans le pôle médical, un médecin est recherché pour intégrer cette maison de santé qui a reçu l'agrément de l'ARS et compléter l'équipe en place tout en partageant des valeurs de dynamisme et convivialité.

**CONTACT :**

Pharmacie Vincent au 04 78 22 62 12



## Groupe scolaire Roger Gavage : les travaux sont lancés

La première phase a démarré en ce début d'année et va se poursuivre jusqu'en février 2026. Pendant les vacances de février, la zone de chantier a été délimitée dans la cour élémentaire où le nouveau bâtiment sera construit. Le préau a été démonté et une cour de substitution a été créée. Les travaux impactent l'accès en voiture, puisque 16 places de parking ont été supprimées ainsi qu'un dépose-minute rue des Prolières. Il est donc conseillé aux parents de privilégier les trajets en modes doux quand cela est possible ou d'utiliser le parking allée Joseph Sève. Rappel : le stationnement en zone bleue nécessite d'apposer un disque réglementaire sur son tableau de bord avec l'heure d'arrivée.

# Édito

## CHÈRES SAINT-MARTINOISES, CHERS SAINT-MARTINOIS,

Le conseil municipal du 3 avril a validé le compte financier unique 2024 avec un excédent de fonctionnement de 957 918,42 € et le budget 2025 prévoyant un excédent de 604 509,45 €.

Ces bons résultats sont obtenus grâce à une gestion maîtrisée et ce, malgré une baisse des droits de mutation, une baisse continue des dotations de l'État, un nouveau prélèvement pour participer au redressement du budget de l'État et une hausse des coûts de fonctionnement. Cela nous permet d'investir pour que les services rendus aux habitants soient les meilleurs possibles.

Un grand merci à tous les agents qui cherchent quotidiennement l'optimisation des services.

Les projets peuvent donc continuer : les travaux de l'école ont bien commencé. La première phase qui concerne la construction de la partie neuve de l'élémentaire se terminera en février 2026.

En lien avec l'école, la préfecture a validé la Déclaration d'Utilité Publique pour le rachat du terrain qui jouxte la crèche pour créer une aire de stationnement.

La création de la Société Publique Locale (SPL) pour la petite enfance, qui sera un nouveau mode de gestion des offres d'accueil des enfants de 0 à 3 ans, permettra une offre plus large.

Ce projet, en cours de finalisation, est conçu en intercommunalité (10 communes du Val de Saône), la Métropole de Lyon, la CAFAL et la PMI.

Le réaménagement du site Sarra est à l'étude et sera prochainement présenté. Une attention particulière est portée aux réponses obtenues lors de l'enquête via le questionnaire.

Malgré les aléas liés aux tensions internationales, nationales et métropolitaines qui nous amènent une certaine morosité et incertitude, avec mon équipe, nous ferons en sorte que Fontaines Saint-Martin soit bien plus qu'un lieu de vie, qu'elle reste une commune animée par des valeurs d'entente et de bienveillance. Chaque pierre posée, chaque initiative portée témoignent de l'engagement de ses habitants, élus, associations et commerçants.



**Virginie Poulain**

Maire de Fontaines Saint-Martin



Retrouvez  
toute l'actualité  
de votre commune  
(flashez ce QR code)

## Pratique

### Mairie

1 place Jean Moulin  
Tel. 04 72 42 91 91  
Accueil@fontaines-saint-martin.fr  
www.fontaines-saint-martin.fr

### Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
Les lundis et vendredis  
après-midi de 14h30 à 17h30  
Les samedis matin de 9h à 12h  
(hors vacances scolaires)

Accueil téléphonique  
les après-midis du lundi  
au vendredi de 13h30 à 17h.

### Mme le maire et les élus adjoints/délégués vous reçoivent sur rendez-vous :

04 72 42 91 91  
Accueil@fontaines-saint-martin.fr

**Virginie Poulain** : Maire

**Jean-Paul Baudelot** : Voirie, sécurité et travaux

**Sabine Colliot** : CCAS et enfance

**Pascal Rollet** : Finances et patrimoine communal

**Sébastien Moreau** : Sport, associations, jeunesse  
et culture

**Cédric Catherin** : Communication interne et  
externe

**Joëlle Clary** : Cadre de vie - Mobilité - Proximité -  
Senior

### Fontaines Saint-Martin & Vous n°37 - Printemps 2025

Directrice de publication : Virginie Poulain  
Rédacteur en chef : Cédric Catherin  
Rédaction : Marion Gauge, Jean-Paul  
Baudelot, Cédric Catherin, Virginie Poulain,  
Sébastien Moreau, Pascal Rollet,  
Joëlle Clary, Yannick Boucher, Sabine Colliot.  
Iconographie : Cédric Catherin,  
freepik.com, thenounproject  
Conception et réalisation : Micro 5 Lyon  
Tirage : 1 500 exemplaires  
Imprimé sur papier recyclé PEFC

Ne pas jeter sur la voie publique

Commune de  
**FONTAINES**  
Saint-Martin

# Dossier

## Un budget sécurisé

**Vote le 3 avril 2025, le budget 2025 reste équilibré malgré une situation économique complexe au plan national. Il se place dans les meilleures conditions pour financer les projets en cours.**

**Le projet de loi de finances 2025 est très impactant pour notre commune avec notamment :**

- Une baisse estimée à plus de 11% de la dotation de l'état (dotation globale forfaitaire : -282 000 euros soit -68% en 10 ans)
- 30 000 euros retenus sur nos recettes fiscales locales pour l'approvisionnement du DILICO (Dispositif de Lissage CONjoncturel des recettes fiscales des collectivités). Il s'agit d'un mécanisme prévu dans la

loi de finances pour 2025 pour constituer un fonds de réserve sur l'année afin de participer au redressement des comptes publics à hauteur d'un milliard d'euros dès 2025.

- Une baisse significative des droits de mutation (-120 000 euros en 2 ans) liée à la crise immobilière et la diminution des ventes de logements sur la commune.

### Fonctionnement : les dépenses du quotidien

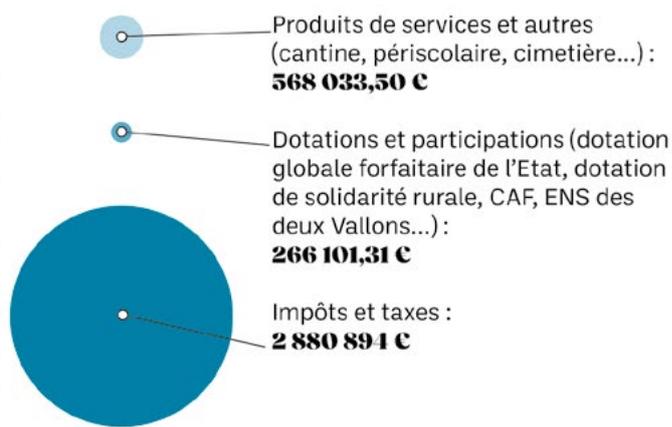
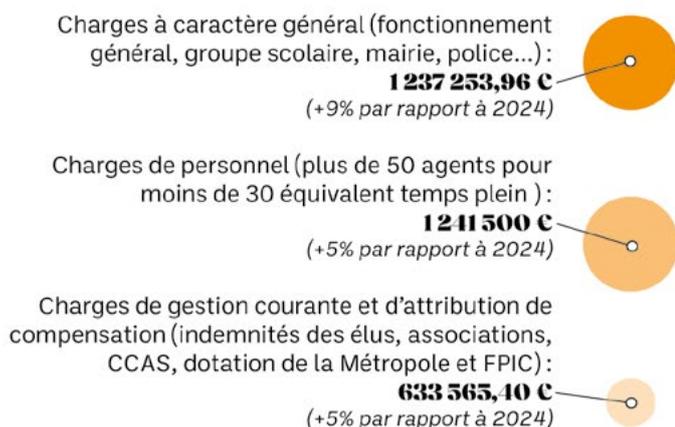
Compte tenu de ces difficultés, le budget des dépenses de fonctionnement a été construit avec l'ambition de maîtriser ces coûts en limitant au maximum les risques de hausses.

Le résultat du budget nous permet de dégager un excédent de fonctionnement, c'est-à-dire une épargne suffisante pour aborder sereinement le financement des projets actuels, notamment celui de l'école.

#### LE BUDGET PRIMITIF 2025 PRÉVOIT

**Dépenses : total**  
**3 112 319,36 €**

**Recettes : total**  
**3 716 828,81 €**



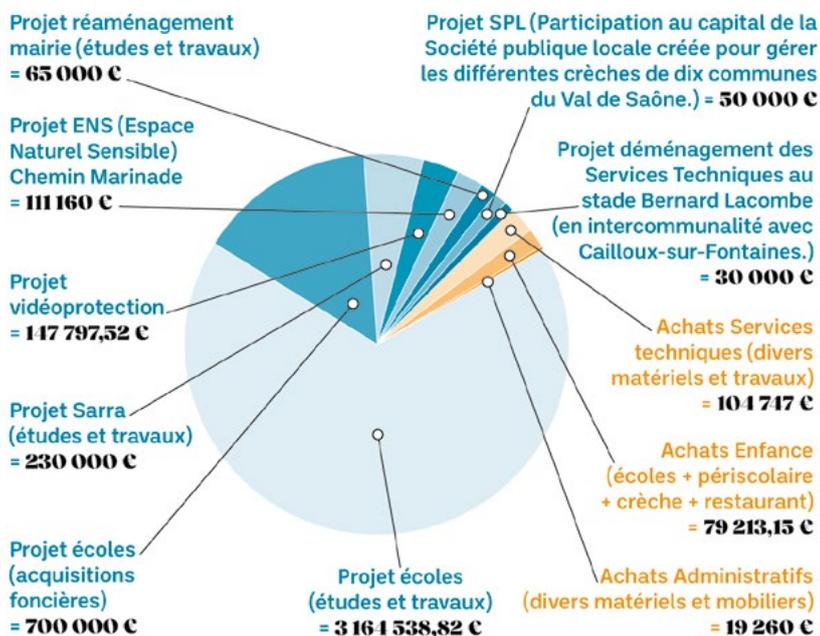
## Le mot de l'élu

« Malgré les difficultés liées au Projet de Loi de Finances pour 2025, le Conseil municipal a pu bâtir un budget équilibré et ambitieux qui doit permettre à la commune d'aborder sereinement toutes les dépenses à venir, liées aux projet en cours : vidéoprotection, aménagement du parc de la Sarra, aménagement du chemin de la Marinade le long du ruisseau des Echets via l'ENS des 2 Vallons, déménagement des services techniques, construction du restaurant scolaire et surtout la rénovation/extension du groupe scolaire Roger Gavage. »



**Pascal Rollet,**  
adjoint aux finances

## Investissement, les dépenses qui préparent l'avenir : 5 000 000 €



## UN CHIFFRE

# 118 632,51 €

C'est le montant des subventions accordées aux associations. L'aide aux associations sportives a été maintenue avec 30 euros par enfant de moins de 18 ans inscrit. La mairie soutient également le Comité des anciens en finançant les paniers repas (7 000 €) et les ateliers remueménages (3 500 €), les associations sociales comme l'AAFD (800 €), l'ASVS (1 200 €), l'AIAD (14 073 €), le Secours populaire (600 €) et le Secours catholique (600 €). Elle participe au fonctionnement de la MJC (28 500 €), au projet de l'espace de vie sociale co-financé par la CAF, La Papote (18 150 €) et à l'ASI (9 178 €). L'association des professionnels de santé Espace Santé martiniais a également bénéficié d'une aide de 2 000 euros à sa création en fin d'année 2024 et la commune participe au fonctionnement de la nouvelle Maison médicale de santé basée à Fontaines-sur-Saône (783 €). Enfin, la commune apporte son soutien au monde culturel avec Saône en Scènes (1 600 €) et Viva Saône (200 €).



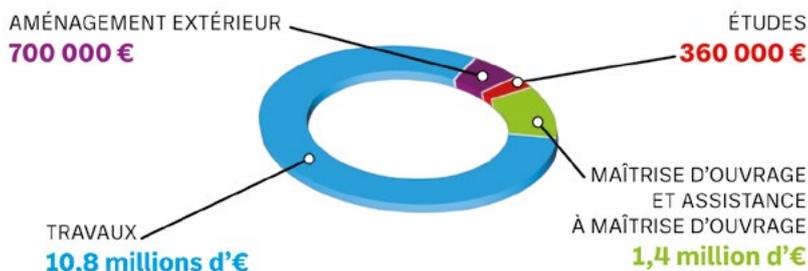
## Zoom sur le projet de l'école

**13,3 millions d'euros de dépenses**  
**13,3 millions d'euros de recettes**

### RECETTES



### DÉPENSES



# Vie citoyenne

## Pour l'amour du vélo

L'Amicale Cycliste des 3 Fontaines (AC3F), basée à Fontaines Saint-Martin, qui regroupe aujourd'hui des participants d'une trentaine de communes du val de Saône et au-delà, réunit des passionnés de la petite reine depuis 1993. C'est l'un des plus gros clubs du département qui compte 110 adultes et une quarantaine d'enfants inscrits à l'école de cyclotourisme le mercredi (7-14 ans) et le dimanche (15-18 ans). Encadrés par des moniteurs diplômés, ils s'initient à la pratique du VTT, à l'orientation (lecture de carte) et à la mécanique. Le club

propose du cyclotourisme, du VTT et du gravel, mélange de VTT et de vélo de route. Des sorties hebdomadaires sont organisées, un séjour vélo en mai et un voyage itinérant en septembre. Dynamique et convivial, l'AC3F organise aussi des événements comme l'Octocote des Monts d'Or, un rallye route et VTT dans la bonne humeur, sans esprit de compétition. Rendez-vous le dimanche 25 mai pour l'Octocote !

**+** **INFOS :**  
06 52 80 26 01 et  
[club.cyclo@ac3f.com](mailto:club.cyclo@ac3f.com)



## Garantir un village harmonieux

Créée en 2024, l'association Bien vivre ensemble à Fontaines Saint-Martin s'est fixé pour but de préserver et améliorer le cadre de vie convivial de Fontaines Saint-Martin, dans le respect de l'identité du village. Elle suit l'évolution de l'urbanisme et du "vivre-ensemble". Face aux projets dont celui du Prado, elle souhaite proposer des alternatives équilibrées. Avec déjà 43 adhérents et une centaine de sympathisants, elle se réunit autour de moments conviviaux et organise des réunions publiques d'information. Elle s'engage pour préserver le cadre de vie, privilégie des solutions concertées et une vision durable.

**+** **CONTACT :**  
[bvefsm@gmail.com](mailto:bvefsm@gmail.com)

## Frelons : luttons ensemble !

Le frelon asiatique, espèce exotique envahissante, est une menace pour nos abeilles et notre biodiversité. Pour limiter sa prolifération, un plan de piégeage de printemps est mis en place dans les communes du Val de Saône. Chacun peut lutter contre sa présence en installant des pièges près des anciens nids repérés à l'automne ou à proximité des sources de nourriture printanières. (Fleurs, arbres mellifères). Les pièges doivent être installés à l'ombre, à environ 1,20m de hauteur, avec

comme appâts, un tiers de bière, un tiers de vin (blanc ou rouge), un tiers de sirop de fruits rouges. Les personnes qui participent à la lutte coordonnée sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie. La présence de nids ou d'individus doit également être signalée.

**+** **PLUS D'INFOS**  
sur [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)



# Portrait de Saint-Martinois

## Préserver l'équilibre de la nature à chaque saison

**L'association de chasse de Fontaines-Saint-Martin existe depuis plus de 50 ans. Elle joue un rôle crucial dans l'entretien et la sauvegarde du territoire en matière de faune et flore et régule les espèces notamment le sanglier.**

Le territoire de Fontaines-Saint-Martin est propice au développement du petit gibier à plumes, perdrix, faisans, bécasses, et à poils, lapins, lièvres... Deux sites privés sont loués par les chasseurs, où cohabitent prairie et forêt, le plateau du lieu-dit La Cerdagne, et les plateaux et côteaux autour du ruisseau des Echets, au lieu-dit Les Chaumes.

Cette saison, la dizaine de membres, âgée de 25 ans à 66 ans, a été particulièrement mobilisée suite à l'arrêté préfectoral du Rhône demandant la réalisation de battues aux sangliers. Cette espèce en expansion cause de lourds dégâts dans les propriétés privées et terrains agricoles et s'acclimate de plus en plus au milieu urbain : « Depuis 3 ans, on a vu apparaître le sanglier. Auparavant, les femelles faisaient une portée par an, désormais elles en font trois. Avec le réchauffement climatique et des hivers moins rudes, l'appareil reproducteur ne ralentit pas. Nous en avons prélevé 36 sur les communes de Sathonay et Fontaines Saint-Martin, contre 4 l'an dernier. Il reste une quinzaine de sangliers sur le territoire qui vivent en horde. Nous restons à l'affût pour observer si ces

populations augmentent ou se stabilisent. » Lionel Gentet, président de l'association depuis septembre 2024, insiste sur le rôle de régulation des chasseurs. « J'ai pris l'initiative de fermer la chasse au lièvre pour la saison 2024-2025 suite à des comptages montrant une population en baisse. »

Initié par son père et grand-père, Lionel est passionné par la chasse depuis trente ans et utilise aussi l'arc pour revenir aux techniques plus ancestrales de chasse primitive. Lui et les autres pratiquants sont accompagnés de chiens d'arrêt, des braques allemands ou épagneuls bretons qui s'immobilisent quand ils sentent le gibier.

Quand la chasse est fermée, au printemps et en été, les membres assurent l'entretien des sites : « Nous débroussaillons, donnons à boire au petit gibier quand le ruisseau est asséché, leur fabriquons des petits abris avec jauge... Nous sommes présents toute l'année », assure Lionel qui projette de réintroduire la perdrix grise dans les années à venir car le biotope s'y prête. Quinze individus seront ainsi introduits en compagnie afin qu'ils s'acclimatent et nidifient sur la zone.



Lionel Gentet avec son chien Polka.



## BON À SAVOIR !

**L'association est ouverte aux nouveaux adhérents. Des gratuits d'adhésion sont proposés aux jeunes permis de chasser, dès 16 ans, sous certaines conditions. Contact : [chasse.fsm@gmail.com](mailto:chasse.fsm@gmail.com)**

## Faire-part

Rappel : pour une mise en conformité du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) qui encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union européenne, les mentions doivent être demandées par les intéressés. Si vous souhaitez voir apparaître un avis de naissance, de mariage ou de décès d'un membre de votre famille, merci de faire votre demande au service de l'état civil à [etatcivil@fontaines-saint-martin.fr](mailto:etatcivil@fontaines-saint-martin.fr)

### Naissances

#### PASSARD LOISEAU

Issa Rudy Ricky Alain ..... 05/01  
CHAIX Victor Léon ..... 14/01  
SEYAPZE Rouchelle ..... 16/01  
GIFFARD-CARLET DELCROIX  
Manouk Louis César ..... 22/01  
DONZO Mandola ..... 26/02  
ELEFANTE KRIEGUER Thaïs ..... 28/02  
KISTERMAN LUCAS Diane ..... 03/03  
BAUDE Léon Marc Hubert ..... 06/03  
CARCELES MOREL Roméo ..... 14/03  
BISUNGU OMEGA Maël ..... 23/03

### Mariages

#### MAGNIN François et

MOTTE Adèle ..... 1<sup>er</sup>/06/2024  
DE PALMAS Hugo et  
CLERC Margaux Marie Sophie ..... 11/04  
COTTIN Fabien Jean et  
BERGIA Amélie ..... 12/04  
CHRISTEL Nikolas Georges et  
FABRELLO Laura ..... 12/04

### Décès

DIAZ Marie Garcia ..... 12/01  
CHOMETON veuve DIF Denise Thérèse ..... 21/01  
GENTINAT épouse COLAS Anne Marie ..... 26/01  
CROISSET veuve PASQUIER  
Marie Noëlle Simone ..... 11/02  
BLANC Madeleine Jeanne Augustine ..... 16/02  
JOREL veuve PLACET Rolande Berthe ..... 17/02



↑ 29 JANVIER 2025

**LOTO INTERGÉNÉRATIONNEL**

Un beau moment de partage intergénérationnel ! Les élus du Conseil municipal des enfants ont passé quelques heures aux côtés des résidents de La Fontanière, créant des instants de complicité autour d'un loto convivial. Un adorable compagnon à quatre pattes était de la partie, apportant sourires et réconfort.

# Retour en images



↑ 25 JANVIER 2025

**BOUDIN DES ANCIENS ÉLÈVES**

La salle des fêtes a vibré au rythme du boudin des anciens élèves. Une journée réussie, où anciens élèves, habitants et amis se sont retrouvés dans une ambiance chaleureuse.

↓ 13 FÉVRIER 2025

**COMPRENDRE LA VIDÉOPROTECTION**

La mairie a organisé une réunion publique afin de présenter et échanger sur le projet de vidéoprotection sur le territoire communal. Une cinquantaine de personnes a répondu présent.



22 MARS

2025 →

**CARNAVAL FESTIF!**

Le carnaval Voyage Voyage, le festival des cultures du monde et de l'interculturalité, a rassemblé un public nombreux en costume traditionnel ou déguisé. Le départ de la déambulation s'est fait devant la mairie pour une arrivée dans la cour de la Papote.



← 29 MARS 2025

**VENTE DE BRIOCHES**

Le Comité des anciens a organisé sa traditionnelle vente de brioches, dans une bonne humeur communicative !

**L'INFO EN +**



Depuis le 7 avril, la Maison médicale de garde Lyon nord est ouverte du lundi au vendredi de 20h à 23h, le samedi de 12h à 23h et le dimanche de 10h à 23h à Fontaines-sur-Saône, 11 allée de la Chardonnière. Attention, elle accueille les consultations de soins non programmés, uniquement sur rendez-vous en composant le 15 ou 116 117.

# L'agenda

- 6 mai**  
Réunion de quartier  
Salle Jean Moulin, 19h
- 8 mai**  
Commémoration  
Fin 2<sup>e</sup> Guerre mondiale  
Place du 8 mai 1945, à 10h45
- 10 mai**  
Permanence avocat  
Mairie

- 13 mai**  
Réunion publique  
Comité des Fêtes  
Salle Pisé à 19h30
- 13 mai**  
Réunion de quartier  
Salle Jean Moulin, 19h
- 15 mai**  
Apéro marché  
Place du 8 mai 1945, à partir de 18h
- 19 mai**  
Réunion de quartier  
Salle Jean Moulin, à 19h

- 20 mai**  
Rendez-vous  
nutrition seniors  
Salle Pisé
- 21 mai**  
Spectacle  
Pour les tout-petits par  
la Papote. Salle Pisé
- 25 mai**  
Octocote  
AC3F

- 2 juin**  
Journée théâtre  
MJC - Salle des fêtes
- 3 juin**  
Permanence Axa  
Mairie
- 14 et 15 juin**  
Audition The Voice
- 18 juin**  
Fête de la musique  
des enfants  
Par la Papote. Salle Pisé

- 21 juin**  
Permanence avocat  
Mairie
- Fête de la musique**  
Place Jean Moulin  
(repli salle des fêtes  
si pluie)
- 4 juillet**  
Cérémonie  
Pose de la première pierre  
à l'école, à 17h.